



**MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE**
Projet de Développement Local pour l'Emploi



INFORMATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE

« Audit comptable et financier du PDLE pour les exercices du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et du 1^{er} juillet 2021 à 31 juill. 2022 y compris la période de grâce qui va jusqu'au 30 novembre 2022 ».

En date du 05/10/2021, une demande de proposition pour la réalisation d'une mission d'« *l'audit comptable et financier du PDLE pour les exercices du 1^{er} juillet 2020 à 30 juin 2021 et 1^{er} juillet 2021 à 31 juill. 2022 y compris la période de grâce qui va jusqu'au 30 novembre 2022* ». a été adressée à quatre(4) cabinets dont : 1) YZAS BAKAR TILLY (Cote d'Ivoire), 2) COFIMA (BENIN); 3) RUMA Certified Public Accountant (Rwanda); 4) MPANAZAVA (MADAGASCAR).

A la date limite de dépôt des propositions, deux cabinets ont remis leurs propositions à savoir COFIMA (BENIN) et RUMA Certified Public Accountants (Rwanda).

A l'issue de l'évaluation technique des deux propositions reçues, les notes qui ont été attribuées sont repris dans le tableau suivant :

CRITERES D'EVALUATION	Note Maximale (critères et sous critères)	COFIMA	RUMA
II) Adéquation et qualité de la méthodologie proposé et du programme de travail par rapport aux termes de référence (TDR)			
Adéquation et qualité de la méthodologie proposée et du programme de travail par rapport aux Termes de Référence (TdR):	30	27,3	25
Total partiel des notes du critère ("ii")	30	27,3	25
(II) Qualifications et compétences du Personnel Clé pour la mission.			
a) K.1 Un Expert-Comptable Diplômé (associée) répondant aux qualifications suivantes : Etre titulaire d'un Diplôme d'expertise Comptable justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets Banque Mondiale :	20	20	9
b) Un Chef de mission ayant au moins un diplôme de niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier et avoir été chef de mission d'au moins 5 missions similaires dans des projets financés par les bailleurs de fonds (la Banque Mondiale serait un atout):	15	15	14
c) Un auditeur senior, justifiant d'un diplôme supérieur en gestion (Master ou équivalent) justifiant d'au moins 5 missions d'audit de	15	5	15

<i>projets et 5 ans d'expérience professionnelle en audit :</i>			
d) <i>Un auditeur titulaire d'une Diplôme de gestion (Bachelor ou équivalent) justifiant d'au moins 04 ans d'expérience en audit financier et comptable</i>	10	8	10
e) <i>Spécialiste en passation de marchés niveau (Master ou équivalent) ayant une bonne connaissance des procédures de passation de marchés de l'IDA et ayant exécuté au moins 3 missions similaires dans des projets financés par la Banque Mondiale:</i>	10	10	7
Total partiel des notes du critère "II"	70	58	55
Total Général = [T(1)+T (2)]	100	85,3	80
Classement		1^{er}	2^{ème}

A l'issu de l'évaluation des propositions techniques les deux cabinets qui ont remis leurs propositions techniques ont atteint la note technique minimum exigé (75%) et ont été convié à l'ouverture des propositions financières.

Les prix offerts par les deux cabinets sont repris dans le tableau ci-dessous :

<i>N°</i>	<i>Cabinet représenté</i>	<i>Montant total</i>
1	RUMA Certified Public Accountants (Rwanda)	24 000 \$ HT
2	COFIMA (BENIN)	28 420 \$ HT

La méthode de sélection étant la Sélection au « moindre coût » (SMC), le marché a été attribué au moins disant qui s'est révélé être RUMA Certified Public Accountants pour un montant de Vingt-quatre mille dollars américains (24 000 \$) HT.

N.B : Conformément à la Clause 2.32 des "Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, datées de Janvier 2011" : "Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Emprunteur. L'Emprunteur communiquera rapidement par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts"